

Province de Québec

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

CENTRE DE FORMATION AGRICOLE SAINT-ANSELME CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation agricole Saint-Anselme tenue le 11 juin 2026, à 17 h 30, au local C108-D.

Sont présents mesdames et messieurs, membres du conseil d'établissement :

Représentants du personnel enseignant :	M. Patrice Goupil M. Martin Pelletier
Représentante du personnel professionnel :	M ^{me} Jessie Langlois
Représentante des élèves :	M ^{me} Sophie St-Hilaire
Représentants des entreprises :	M. Maxime Caouette M ^{me} Isabelle Picard
Représentants organismes socio-économiques et communautaires :	M. James Allen M ^{me} Mélanie Roy

Est également présent :	M. André Labrecque
-------------------------	--------------------

Sont absents :

Représentant du personnel de soutien :	M. Yves Lapierre
Représentant des élèves :	M. Thierry Tremblay

1.- VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, M. Maxime Caouette, président, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-26-06-11-01

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Jessie Langlois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté. -

3.- LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 21 AVRIL 2026

CE-26-06-11-02

IL EST PROPOSÉ par M. Patrice Goupil et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le procès-verbal soit approuvé tel que déposé.

Approuvé. -

4.- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 21 AVRIL 2026

Aucun sujet à ce point.

5.- QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun sujet à ce point.

6.- PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION 2026-2027

M. André Labrecque, directeur, présente le plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2026-2027. Il comporte quelques changements par rapport à celui de l'an dernier.

Pour celui de 2025-2026, les membres du conseil d'établissement procèdent à son évaluation. Il y a peu de situations déclarées et une belle mobilisation de l'équipe face à l'actualisation de celui-ci. Il en résulte que l'objectif est de maintenir le climat de sécurité. Ce dernier sera déposé sur le site Internet du centre.

CE-26-06-11-03

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Jessie Langlois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2026-2027 ainsi que l'évaluation du plan de lutte 2025-2026 soient adoptés tels que présentés.

Adopté. -

7.- REPRÉSENTATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR 2026-2027

M. André Labrecque, directeur, consulte les membres concernant le nombre de représentants pouvant siéger au sein du conseil d'établissement pour la prochaine année scolaire. Il est convenu de maintenir le nombre actuel de représentants soit deux enseignants, un membre du personnel professionnel, un membre du personnel de soutien, deux représentants des entreprises, deux représentants des organismes socio-économiques et communautaires et deux élèves.

CE-26-06-11-04

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Isabelle Picard et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le nombre de représentants au sein du conseil d'établissement demeure le même que cette année.

Approuvé. -

8.- APPROBATION DES FRAIS SCOLAIRES 2026-2027

M. André Labrecque, directeur, propose aux membres, pour approbation, la liste des frais scolaires pour l'année 2026-2027.

Ces frais respectent les encadrements légaux : Loi sur l'instruction publique, règlement et politique relative aux contributions financières pouvant être exigées ainsi que les principes d'encadrement du coût des documents établis pour 2026-2027.

CE-26-06-11-05

IL EST PROPOSÉ par M. James Allen et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la liste des frais scolaires pour l'année 2026-2027 soit approuvée telle que proposée.

Approuvé. -

9.- GUIDE DE L'ÉLÈVE (RÈGLES DE VIE)

M. André Labrecque, directeur, présente le nouveau guide de l'élève qui comprend les règles de vie au centre.

CE-26-06-11-06

IL EST PROPOSÉ par M. Patrice Goupil et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le guide de l'élève (règles de vie) soit approuvé tel que présenté.

Approuvé. -

10.- RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Maxime Caouette, président, fait la lecture du message de la présidence contenu dans le rapport annuel du Centre de formation agricole Saint-Anselme et M. André Labrecque, directeur, présente la suite du document.

CE-26-06-11-07

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Mélanie Roy et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le rapport annuel du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

Adopté. -

11.- PRÉVISIONS DE LA CLIENTÈLE 2026-2027

M^{me} Jessie Langlois, conseillère d'orientation, présente le bilan des admissions et M. André Labrecque, directeur, explique l'organisation scolaire pour la prochaine année. Il ajoute que la clientèle a augmenté par rapport à cette année.

12.- PLAN D'EFFECTIFS 2026-2027

M. André Labrecque, directeur, présente le plan d'effectifs pour l'année scolaire 2026-2027.

Personnel de soutien :

- 1 poste de technicienne en organisation scolaire à 100%
- 1 poste de technicien en formation professionnelle à 100%
- 1 poste d'agente de bureau, classe principale à 100%
- 1 poste de magasinière, classe 1 à 100%
- 1 poste de technicienne en éducation spécialisée (100% à venir)

Personnel professionnel :

- 1 poste de conseillère d'orientation à 100%
- 1 poste de conseillère pédagogique à 80 %
- 1 poste de technopédagogue à 50%

Personnel enseignant :

- DEP production animale : 9 enseignants
- DEP mécanique agricole : 9 enseignants
- DEP production acéricole : 2 enseignants

Personnel cadre :

- 1 poste de directeur à 100 % pour le Centre de formation agricole Saint-Anselme et le Service aux entreprises de la Côte-du-Sud.

13.- BILAN DU FONDS 2

M. André Labrecque, directeur, présente le bilan du fonds 2.

14.- EXPO BBQ BELLECHASSE

M. André Labrecque, directeur, informe les membres qu'une entente a été signée entre l'Expo BBQ Bellechasse et le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud concernant le partage des bâtiments et des infrastructures. Il ajoute que les documents ont été transmis au ministère concernant la demande d'emphytéose.

15.- SUJETS DIVERS

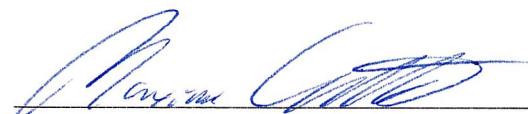
M. André Labrecque, directeur, prend le temps de remercier tous les membres du conseil d'établissement et mentionne qu'il sera de retour à la direction l'an prochain.

16.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

II EST PROPOSÉ par M^{me} Jessie Langlois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

CE-26-06-11-08

QUE la séance soit levée à 18 h 31.


M. Maxime Caouette, président
M. André Labrecque, directeur